

RAPPEL DE PRODUIT

BARRACUDA FUMÉ

Toutes marques

Alimentation / Produits de la pêche et d'aquaculture

Barracuda fumé

Marque : **Toutes marques**

Modèle ou référence : **Tous lots , toutes DLC**

- **Lot Tous les lots**

Date de commercialisation : 01/01/2024

Date de fin de commercialisation : 28/04/2025

Température de conservation : **Produit à conserver au congélateur**

Zone géographique de vente : Départements : PARIS (75), SEINE-ET-MARNE (77), SEINE-SAINT-DENIS (93)

Distributeurs : Département 93=>MARCHE IVOIRE FRAIS et TMF SERVICE IVOIRE. Département 75 (Paris 18e) =>GOMON EXOTIQUE , AU GRAND MARCHÉ DE DABOU et MARCHÉ D'ADJAMÉ. Département 77=>CHEZ TAREK.



Publication du : 07/05/2025

Motif du rappel : **Produit fabriqué dans un atelier clandestin de transformation et de fumaison de produits carnés et halieutiques.**

Risques encourus : **Autres contaminants chimiques \ Clostridium botulinum (agent responsable du botulisme).**

Conduite à tenir : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Détruire le produit.**

Préconisation sanitaire :

Le botulisme est une maladie rare qui résulte le plus souvent de la consommation d'un aliment contaminé contenant de la toxine botulique produite par Clostridium botulinum. Cette toxine se développe notamment dans les conserves ou les produits de charcuterie de fabrication familiale ou artisanale pour lesquelles le procédé de stérilisation n'a pas été maîtrisé. Les symptômes apparaissent généralement 12 à 72 heures après l'ingestion d'un aliment contaminé, mais ils peuvent se développer plus précocement ou plus tardivement (2 heures jusqu'à 10 jours). L'intoxication botulique est caractérisée par des signes neurologiques : sensation de vision floue, paupières tombantes, troubles de la parole, difficulté à avaler, sécheresse de la bouche, faiblesse musculaire. Des signes digestifs (constipation, vomissements, diarrhée) accompagnent souvent les signes neurologiques.

Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**

Date de fin de la procédure de rappel : 28/05/2025

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

